

**ENBRIDGE GAZ QUÉBEC
FERMETURE DES LIVRES
CONTRIBUTIONS (AIDES FINANCIÈRES) DU PGEÉ
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2024**

NO DE LIGNE		Total
	Contributions du PGEÉ (Amortit sur 10 ans)	
1	Solde d'ouverture	1,515,711 (1)
	Dépense mensuelle liée au programme	
	<u>Résidentiel</u>	
2	Thermostat intelligent	65,000
3	Échangeur d'air avec récupération de chaleur	9,600
4	Système Combo P9	850
5	Chauffe-eau sans réservoir à condensation	66,500
6	Trousse de produits économiseurs d'eau chaude	2,796
7	Frais livraison trousse	530
	<u>Commercial</u>	
8	Appui aux initiatives - Projet sur mesure	56,967
9	Étude de faisabilité	5,000
10	Chaudière à condensation (large)	288,374
11	Combo Hotte et générateur d'air à condensation	29,101
12	Cuisine commerciale - Lave-vaisselle - HT stationnaire	175
13	Pulvérisateur de pré-rinçage à faible-débit	2,945
	<u>Autres frais</u>	
14	Analyse par un réviseur externe	3,499
15	Total des programmes	531,336
16	Moins : Amortissement mensuel	(195,997)
17		1,851,050

Note : (1) Voir requête 4265-2024 (Fermeture des livres 2023), B-0042, GI-3, document 1.3, page 1 de 1, ligne 16.

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC
FERMETURE DES LIVRES
ÉTAT COMPARATIF DE LA BASE DE TARIFICATION, INCLUANT L'ANNÉE AUTORISÉE (000\$)
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2024

No de ligne	Base de tarification (moyenne des 13 soldes) (En milliers de \$)				Écarts	
		2023 Fermeture (1)	2024 Cause (2)	2024 Fermeture (3)	Fermeture 2024 Cause 2024	Fermeture 2024 Fermeture 2023
1	Immobilisations réglementées	241,656	255,468	257,143	1,676	15,487
2	Amortissement cumulé réglementé	(99,719)	(104,694)	(107,175)	(2,480)	(7,456)
3	Valeur nette réglementée	141,938	150,773	149,969	(805) (6)	8,031 (8)
4	Frais reportés cause tarifaire	2,092	2,756	2,399	(357) (4)	307 (4)
5	Ajustement du coût du gaz	(97)	0	72	72 (5)	169 (5)
6	Auto-assurance	(236)	(239)	(239)	0	(3)
9	Fonds de roulement	(4,507)	(4,380)	(3,184)	1,196 (7)	1,323 (9)
10	TOTAL	139,191	148,911	149,017	106	9,826

- NOTES: (1) Voir R-4265-2024 (Fermeture des livres 2023), B-0042, GI-3, document 2, page 1 de 2, colonne 3.
(2) Voir R-4194-2022 (Cause tarifaire 2023-2024 Phase 3A), B-0218, GI-75, document 2, page 1 de 1, colonne 2.
(3) Voir EGQ-3, document 1, page 1 de 2, colonne 15.
(4) En 2024, on note une augmentation du nombre cumulatif de participants au PGEÉ et aux programmes commerciaux par rapport à 2023.
(5) Au moment d'établir le budget, les soldes historiques à liquider sont connus et, par conséquent, inclus dans les prévisions budgétaires. Cependant, le budget n'inclut pas de projections des mouvements de ce compte en cours d'année, car il est impossible de les prévoir.
(6) L'écart provient des investissements en capital qui se sont avérés plus élevés que le budget, en contrepartie de l'amortissement plus élevé que prévu dans le budget 2024. Principalement en raison de la coquille glissée dans le budget du capital 2024. Voir R-4268-2024, B-0038, GI-10 document 1.2 page 1 de 1, Note 6.
(7) The drivers that are used for the Rate Case are the ones that are known, which means that the drivers in the 2024 Rate Case comes from the 2022 Closing of the Books.
The primary drivers for the increase in the working cash requirement in 2024 as compared to 2024 Rate Case are:
- The increase of \$1,553 thousand in the Company's working cash requirement for gas costs is mostly due to the increase in the actual net gas cost lag day in 2024 as compared to the forecast.
- The increase of \$68 thousand in the Company's working cash requirement for O&M expenses is mostly the result of the increase in the net lag days and higher actual O&M expenditures paid in 2024 compared to forecast.
This is partially offset by:
-The decrease of \$46 thousand in the Company's working cash requirement for taxes is the result of lower net lag days in 2024 and offset by higher tax expenditure as compared to forecast.
-The decrease of \$42 thousand in the working cash requirement for income taxes is mainly the result of lower actual income tax in 2024 compared
- The decrease of \$52 thousand in the Company's working cash requirement stemming from GST is mostly due to the increase in actual GST amounts received from customers in 2024 as compared to forecast.
- The decrease of \$247 thousand in the Company's working cash requirement stemming from QST is mostly due to the increase in actual QST amounts received from customers in 2024 as compared to forecast.
- The decrease of \$37 thousand in the working cash requirement from Uncollectibles.

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC
FERMETURE DES LIVRES
ÉTAT COMPARATIF DE LA BASE DE TARIFICATION, INCLUANT L'ANNÉE AUTORISÉE (000\$)
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2024

NOTES: (8) L'augmentation de la valeur nette réglementée provient des projets d'extension et de modification du réseau effectués en 2024 pour desservir les nouveaux clients et maintenir le réseau.
(suite)

(9) The primary drivers for the increase in the working cash requirement in 2024 as compared to 2023 are:

- The increase of \$1,045 thousand in the Company's working cash requirement stemming from gas costs is mainly due to the increase in the net gas cost lag day in 2024 compared to 2023 and partially offset by lower gas cost expense.

- The increase of \$207 thousand in the Company's working cash requirement for O&M expenses is largely due to the increase in net lag days in 2024 compared to 2023 and the increase in O&M expenses in 2024.

- The increase of \$43 thousand in the Company's working cash requirement stemming from GST is mostly due to the decrease in actual GST amounts received from customers in 2024 as compared to 2023.

- The increased amount of \$74 thousand in the Company's working cash requirement for QST is due to the decrease in actual QST amounts received from customers in 2024 as compared to 2023.

This is partially offset by:

- The decrease of \$16 thousand in the Company's working cash requirement for taxes is the result of the lower net tax lag day in 2024 compared to 2023. This is partially offset by the higher tax expenditure in 2023.

- The decrease of \$31 thousand in the Company's working cash requirement stemming from Income Taxes is due to the decrease in income tax expens and partially offset by higher net lag days.

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC
 CONCILIATION DE CHAQUE COMPOSANTE DE LA BASE DE TARIFICATION AVEC LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
 FERMETURE DES LIVRES
 ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2024

No de
 ligne

1	VALEUR NETTE RÉGLEMENTÉE (EGQ-3, document 1, page 1 de 2, ligne 9, colonne 13)	
2		
3	Conciliation de la valeur comptable nette (VCN) à la base de tarification avec les états financiers vérifiés :	
4		<u>(000\$)</u>
5		
6	VCN des immobilisations corporelles selon la note 7, page 11, des états financiers	200,576
7		
8	Moins: VCN des activités non réglementées selon la note 7 des états financiers :	
9	Conduites principales	(4,164)
10	Appareils loués	(38,820)
11	Autres	(465)
12		
13	Droit d'utilisation des immeubles	<u>(6,335)</u>
14		
15	VCN des immobilisations réglementées aux états financiers	150,791
16		
17	Projets de 1.2M et plus exclus de la base de tarification selon la EGQ-2, document 1.6, ligne 347, colonne 14.	0
18		
19	Plus: VCN des actifs incorporels attribuable aux activités réglementées selon la note 9, page 12, des états financiers	<u>1,197</u>
20		
21	Valeur nette réglementée présentée à la base de tarification	<u><u>151,988</u></u>
22		
23		
24		
25	CONTRIBUTIONS PGEÉ (EGQ-3, document 1, page 1 de 2, ligne 13, colonne 13)	
26		
27	L'actif des contributions PGEÉ est présenté en partie à la note 8, page 12, des états financiers	
28	sous la rubrique "AUTRES ACTIFS, Charges reportées à recevoir" [REDACTÉ] et sous la rubrique "ACTIF À COURT TERME,	
29	Charges reportées à recevoir" (10 376\$). Au 31 décembre 2024, son solde est de 1 851 049\$.	
30		<u><u>1,851</u></u>
31		
32	PROGRAMMES COMMERCIAUX (EGQ-3, document 1, page 1 de 2, ligne 14, colonne 13)	
33		
34	L'actif de frais de programmes commerciaux est présenté en partie à la note 8, page 12, des états financiers	
35	sous la rubrique "AUTRES ACTIFS, Charges reportées à recevoir" [REDACTÉ] et sous la rubrique "ACTIF À COURT TERME,	
36	Charges reportées à recevoir" (10 376\$). Au 31 décembre 2024, son solde est de 865 052\$.	
37		<u><u>833</u></u>
38		
39		
40	AJUSTEMENT DU COÛT DU GAZ (EGQ-3, document 1, page 1 de 2, ligne 17, colonne 13)	
41		
42	Ce montant fait partie des "Comptes débiteurs" (17 733\$) présenté au bilan.	
43	Le détail du compte d'ajustement du coût du gaz se retrouve à la pièce EGQ-9, document 1.	
44		<u><u>445</u></u>
45		
46	AUTO ASSURANCE (GI-3, document 1, page 1 de 2, ligne 18, colonne 13)	
47		
48	Provision pour auto assurance telle que présentée au bilan	(250)
49	Moins: Auto assurance reportée présenté sous la rubrique "AUTRES ACTIFS, Charges reportées à	<u>10</u>
50	recevoir" [REDACTÉ]	
51		<u><u>(240)</u></u>

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC
 CONCILIATION DE CHAQUE COMPOSANTE DE LA BASE DE TARIFICATION AVEC LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
 FERMETURE DES LIVRES
 ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2024

No de
 ligne

1	FONDS DE ROULEMENT À LA BASE DE TARIFICATION	
2		
3	COÛT DU GAZ (EGQ-3, document 1, page 1 de 2, ligne 27, colonne 12)	(000\$)
4		
5	Coût du gaz présenté à l'état des résultats des états financiers	32,563
6		
7	Moins : Compte cumulatif du gaz présenté à la note 5 de la pièce GI-2, document 1	
8	page 2 de 3, ne faisant pas partie du calcul du fonds de roulement	100
9		
10		<u>32,663</u>
11		
12		
13		
14	EXPLOITATION (EGQ-3, document 1, page 1 de 2, ligne 28, colonne 12)	
15		
16	Charges d'exploitation et entretien présentées à l'état des résultats des états financiers	21,003
17		
18	Moins : Amortissement des réclamations totales pour l'année 2024 tel que	
19	présenté à la note 4 de la pièce EGQ-3, document 1, page 2 de 2	(3)
20		
21	Moins : Montant des mauvaises créances faisant partie des charges d'exploitation et entretien, tel que	
22	présenté à la note 5 de la pièce EGQ-3, document 1, page 2 de 2	(81)
23		
24		<u>20,919</u>
25		
26		
27	TAXES MUNICIPALES ET AUTRES (EGQ-3, document 1, page 1 de 2, ligne 29, colonne 12)	
28		
29	Taxes municipales et autres impôts tels que présentés à l'état des résultats des états financiers	1,093
30		
31		
32	IMPÔTS (EGQ-3, document 1, page 1 de 2, ligne 30, colonne 12)	
33		
34	Charges d'impôts sur les bénéfices présentées à l'état des résultats des états financiers	2,533
35		
36	Moins : Impôts attribuables aux activités non réglementées	(1,931)
37		
38	Impôts attribuables aux activités réglementées pour l'année témoin 2024 tels que	
39	présentés à la pièce EGQ-6, document 1, page 2 de 2, ligne 36	<u>603</u>

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC
FERMETURE DES LIVRES
TABLEAU PRÉSENTANT L'ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS
FERMETURE 2024 vs FERMETURE 2023 et CAUSE 2024
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2024

No de ligne	Valeur comptable nette (VCN) des immobilisations (en 000 \$)	2023 Fermeture	2024 Cause	2024 Fermeture	Écart	
					Réel 2024 vs Réel 2023	Réel 2024 vs Cause 2024
		1	2	3	4	5
1	VCN montant réel (prévu) au 1er janvier	140,361	147,548	145,725	5,364	(1,823) (4)
2	Additions	13,006	13,554	13,827	822	274
3	Retraits (échanges)	(230)	(517)	(378)	(147)	139
4	Additions (nettes des retraits)	12,776	13,037	13,450	674	(2) 413 (5)
5	Retraits (échanges)	230	517	378	147	(139)
6	Coûts des retraits	152	630	563	410	(67)
7	Charge d'amortissement	(7,794)	(7,764)	(8,125)	(331)	(361)
8	Charge d'amortissement (nette)	(7,412)	(6,617)	(7,185)	227	(3) (567) (6)
9	VCN au 31 décembre	145,725	153,968	151,990	6,265	(1,978)
10	Valeur selon la moyenne des 13 soldes	141,938	150,773	149,969	8,031	(805)

Notes :

- (1) La VCN au 1er janvier est plus élevée en 2024 comparativement à 2023 dû aux investissements de l'année 2023, contrebalancés par la charge d'amortissement annuelle.
- (2) On constate une augmentation des investissements en 2024 par rapport à 2023, principalement due aux compteurs, avec un montant supérieur de 1 million par rapport aux investissements de 2023.
- (3) L'amortissement est en diminution en 2024 en raison de l'augmentation des coûts de retraits par rapport à 2023.
- (4) La VCN au 1er janvier 2024 est inférieure au budget dû aux investissements 2023 qui ont été moins grands qu'anticipés.

(5) L'écart s'explique par des retraits moindres que prévus, ainsi que par l'augmentation des investissements réels comparativement aux prévisions budgétaires. La variation par type d'actif se détaille comme suit:

Actif	Écart réel vs Cause 2024 (\$)	Explications
#473 BRANCHEMENTS D'IMMEUBLES	99	
#475 CONDUITES PRINCIPALES	-841	La diminution de cet actif entre le réel 2024 et le budget 2024 s'explique par la réduction des investissements liés à la construction de nouvelles conduites, qui est interdépendante de la diminution du nombre de nouveaux clients.
#477 POSTES DE MESURAGE	337	L'augmentation du coût réel des postes de mesurage par rapport au budget s'explique par l'augmentation du nombre de nouveaux projets pour les grands bâtiments, qui nécessitent l'installation de stations au lieu de compteurs.
#478 COMPTEURS	721	L'augmentation du coût réel des compteurs par rapport au budget s'explique par le fait qu'en 2024, EGQ a reconstitué le stock qui avait été en rupture depuis 2022 et 2023 pour remplacer les compteurs dont la durée de vie était expirée.
#482 AMÉLIORATIONS LOCATIVES	126	L'écart s'explique principalement par le remplacement du système de sécurité au 706 boul. de Gréber pour 118 000 \$, ainsi que par la construction de la passerelle sécuritaire entre le 700 et le 706 boul. de Gréber pour 22 000 \$, qui n'ont pas été pris en compte dans la Cause 2024.
#483 ÉQUIPEMENT DE BUREAU	221	L'écart s'explique principalement par l'enregistrement des factures liées aux travaux effectués en 2022, visant l'amélioration du système de sécurité du siège social au 700 boul. du Gréber, qui ont été bloquées dans le système et ont été ajustées par le département des comptes payables en 2024.
#484 MATÉRIEL ROULANT	24	
#485 MACHINERIE LOURDE POST 2006	-255	L'écart s'explique principalement par le remplacement du camion, initialement budgétisé pour 2024, mais reporté au début de l'année 2026.
#486 MACHINERIE ET OUTILLAGE	-34	
#488 ÉQUIPEMENT COMMUNICATION	59	
#490 ÉQUIPEMENT	-40	
#491 ÉQUIP INFO - LOGICIEL WAMS	-15	
#491 ÉQUIP INFO - AUTRES LOGICIEL	-48	
#491 ÉQUIP INFO - LOGICIEL CIS	-111	L'écart s'explique principalement par le report de projets visant l'amélioration des fonctionnalités de CIS, soit en raison d'un manque de ressources dans l'équipe informatique de ENBRIDGE GAZ QUÉBEC, soit en raison de la replanification de certains travaux.
#470 TERRAIN	-20	
Élimination de l'amortissement du 484 et	53	

(6) Cette baisse est associée aux retraits moindres que prévus, ainsi que l'augmentation de l'amortissement réel comparativement aux prévisions budgétaires. La variation par type d'actif se détaille comme suit:

Actif	Écart réel vs Cause 2024 (\$)	Explications
#473 BRANCHEMENTS D'IMMEUBLES	347	L'écart s'explique principalement par la coquille glissé dans le budget du capital 2024. Voir R-4268-2024, B-0038, GI-10 document 1.2 page 1 de 1, Note 6.
#475 CONDUITES PRINCIPALES	115	L'écart s'explique principalement par la coquille glissé dans le budget du capital 2024. Voir R-4268-2024, B-0038, GI-10 document 1.2 page 1 de 1, Note 7.
#477 POSTES DE MESURAGE	-77	
#478 COMPTEURS	165	L'écart s'explique par le fait qu'en 2024, EGQ a reconstitué le stock qui était en rupture depuis 2022 et 2023 pour remplacer les compteurs dont la durée de vie était expirée, ce qui a contribué à l'augmentation de l'amortissement réel en 2024.
#482 AMÉLIORATIONS LOCATIVES	27	
#483 ÉQUIPEMENT DE	45	
#484 MATÉRIEL ROULANT	25	
#485 MACHINERIE LOURDE POST 2006	-64	
#486 MACHINERIE ET OUTILLAGE	-27	
#488 ÉQUIPEMENT COMMUNICATION	-39	
#490 ÉQUIPEMENT	62	
#491 ÉQUIP INFO - LOGICIEL WAMS	6	
#491 ÉQUIP INFO - AUTRES LOGICIEL	-115	L'écart s'explique par une diminution des investissements réels en 2023 et 2024 comparativement aux prévisions budgétaires pour cette catégorie, ce qui a contribué à la diminution de l'amortissement pour l'année 2024 par rapport à celui budgétisé. Voir R-4265-2024, B-0068, GI-14, document 3, page 3 sur 4
#491 ÉQUIP INFO - LOGICIEL CIS	-164	L'écart s'explique par la capitalisation erronée des actifs CIS dans la catégorie "Conduites" pendant les années 2023 et 2024. L'ajustement de la capitalisation a été effectué en octobre 2024, ce qui a contribué à la diminution de l'amortissement pour la catégorie CIS sur la période de janvier 2023 à septembre 2024. Voir R-4265-2024, B-0068, GI-14, document 3, page 4 sur 4.
#470 TERRAIN	0	
Élimination de l'amortissement du 484 et	53	